

DU : PARCOURS DE SANTE DES ENFANTS AVEC TROUBLES SPECIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES

Université d'Aix-Marseille - Résodys

Responsable de la formation : Brigitte Chabrol (PU-PH, AP-HM) & Marianne Jover (PU Psychologie, AMU)

Coordination : Céline Benois (Psychomotricienne, Marseille),



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



Suite aux préconisations de la HAS (2018), l'ARS PACA a invité les **professionnels impliqués auprès d'enfants et d'adolescents présentant des troubles des apprentissages** à mieux organiser leur parcours de santé. La formation est un des leviers envisagés pour diminuer les inégalités de parcours : elle doit permettre de **réduire l'hétérogénéité des niveaux de formation des professionnels** et **faciliter la coordination** entre les acteurs.

Plus récemment, la mise en place des «plateformes d'orientation et de coordination (POC)» (arrêté du 19 juillet 2019) pour les enfants porteur de trouble du **neurodéveloppement** de 7 ans et moins, et leur **extension prochaine jusqu'aux enfants de 12 ans pour prendre en compte les troubles des apprentissages** (discours de M. Macron du 11 février 2020 à la conférence nationale du handicap) renforce l'importance des parcours coordonnés et la nécessité de former les professionnels des structures de pilotage de ces plateformes.

L'Université d'Aix-Marseille et Résodys-Neurodys se sont associés pour proposer une formation destinée à positionner les troubles des apprentissages au sein des troubles du neurodéveloppement et éclaircir la trajectoire des enfants en fonction de leur symptomatologie et de leur âge. Elle s'adresse à tous les professionnels impliqués dans la prise en charge et en particulier ceux actifs dans l'organisation du parcours de santé. L'équipe de formation réunie de façon équilibrée des chercheurs, des universitaires et des acteurs de terrain implantés dans la région.

L'objectif de cette formation est de donner une vision d'ensemble *des TSLA au sein* de l'ensemble des troubles neurodéveloppementaux. Un focus est réalisé sur les troubles catégorisés par l'HAS comme troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) et nommés dans la CIM-11 Troubles du langage et de la parole, Trouble développemental de l'apprentissage, Trouble développemental de la coordination, Trouble déficit de l'attention / hyperactivité.

Elle permet de répondre rapidement aux besoins des professionnels impliqués dans la coordination des parcours de ces enfants mais aussi d'un public soucieux, en particulier les familles, de comprendre la place des TSLA dans les troubles du neurodéveloppement et de renforcer ses connaissances pour améliorer ses pratiques cliniques.

Compétences visées :

- Identifier les TSLA dans les différentes nosographies (CIM, DSM...)
- Distinguer les particularités des troubles catégorisés par l'HAS comme TSLA : Troubles du langage et de la parole, Trouble développemental de l'apprentissage, Trouble développemental de la coordination et Trouble déficit de l'attention / hyperactivité, et leurs comorbidités,
- Interpréter les travaux de recherches actuels sur les TSLA en lien avec les pratiques de santé,
- Analyser les professions et les structures clés impliquées dans le diagnostic et la prise en charge des enfants avec un TSLA : praticiens libéraux, hôpital, MDPH, Education Nationale...
- Distinguer les signes d'appel et procédures diagnostiques en vigueur, pour chaque trouble et en fonction de l'âge et du contexte,
- Se repérer dans les différents types de prise en charge et aménagements accessibles en fonction des troubles, de l'âge et du contexte,
- Organiser le parcours de santé : Synthétiser et prioriser les informations pour accompagner le parcours de santé des enfants et adolescents avec trouble neurodéveloppementaux, et en particulier avec TSLA

Public visé : médecins, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, enseignants spécialisés

Organisation pédagogique

Responsable de la formation : Brigitte Chabrol (PU-PH, AP-HM) & Marianne Jover (PU Psychologie, AMU)

Coordination : Céline Benois (Psychomotricienne, Marseille),

Membres de l'équipe de pilotage : Mireille Bastien (PU émérite, Psychologie, ALLSH, AMU), Claudine Baissière (Pédiatre, Résodys, Marseille), Pascale Colé (PU Psychologie, AMU), Bruno de Cara (MCU, Psychologie, Université Côte d'Azur), Alice de Visscher (MCU, Psychologie, AMU), Chloé Di Meglio (Neuropédiatre, CERTA, Marseille), Stéphanie Ducrot (CR, CNRS, AMU), Catherine Fossoud (Neuropédiatre, CERTA, Nice), Michel Habib (Neurologue, Marseille), Catherine Hugononq (Neuropédiatre, CERTA, Marseille), Gilles Leloup (Orthophoniste, Nice), Marie-Odile Livet (Neuropédiatre, CH Aix-en-Provence), Catherine Pech (Phoniatre, CERTA, Marseille).

Lieux : les cours se dérouleront à principalement à Marseille, avec 4 journées à Nice :

- Marseille : CMA La Barasse, Salle ONYX, 100 Bd de la Barasse, 13011 Marseille
- Nice : CHU Lénal, 32 avenue de la Californie, 06200 Nice

Nombre d'inscrits : minimum 10 étudiants, maximum 15 étudiants.

Intervenants : Chercheurs, Enseignants-chercheurs, Neurologue, Médecin référent de l'Education Nationale, Psychologue de l'Education Nationale, Représentants d'associations de familles, Psychologues, Psychomotricien, Orthophoniste

Durée : 133h (1 an)

Stage : 5 jours, période au choix, Stage d'observation en équipe pluridisciplinaire (Centre de Référence des Troubles des Apprentissages (CERTA Marseille, CERTA Nice), Resodys/Neurodys PACA) Le stage est programmé pour chaque stagiaire en fonction de son projet et sous la responsabilité du responsable de la structure membre du COPIL du DU

Validation : mémoire (rapport de stage) à valider en septembre et assiduité

Date limite d'envoi des candidatures (CV et lettre de motivation) : 30 juillet 2022 (au-delà sous réserve des places disponibles)

Contact & informations complémentaires : Céline Benois (parcours.sante.tsla@gmail.com)

PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE 2022/23			
D.U. PARCOURS DE SANTE DES ENFANTS AVEC TSLA			
Module 1 Terminologie, les classifications, les modélisations des TSLA	23/09/22	9h00 - 17H00	Marseille
	24/09/22	9h00 - 17H00	Marseille
Module 2 Avant 6 ans : Identifier les signes précoces des troubles spécifiques du langage et des apprentissages	14/10/22	9h00 - 17H00	Marseille
	15/10/22	9h00 - 17H00	Marseille
	18/11/22	9h00 - 17H00	Marseille
	19/11/22	9h00 - 17H00	Marseille
	13/01/23	9h00 - 17H00	Marseille
Module 3 Entre 6 et 12 ans : les troubles spécifiques du langage et des apprentissages dans le contexte scolaire	14/01/23	9h00 - 17H00	Marseille
	03/02/23	9h00 - 17H00	Marseille
	04/02/23	9h00 - 17H00	Marseille
	03/03/23	9h00 - 17H00	Marseille
Module 4 Prise en charge des troubles apprentissages : du bilan aux stratégies rééducatives et thérapeutiques	04/03/23	9h00 - 17H00	Marseille
	31/03/23	9h00 - 17H00	Nice
	01/04/23	9h00 - 17h00	Nice
	12/05/23	9h00 - 17H00	Nice
Module 5 Les adaptations de l'institution aux troubles des apprentissages : parcours scolaire et parcours de santé	13/05/23	9h00 - 17H00	Nice
	16/06/23	9h00 - 17H00	Marseille
	17/06/23	9h00 - 17H00	Marseille
	07/07/23	9h00 - 17H00	Marseille

Programme détaillé :

Module 1 / Terminologie, les classifications, les modélisations des TSLA

Comprendre la terminologie, les critères diagnostiques, la place des troubles du TSLA dans les différentes classifications. Les troubles détaillés sont catégorisés par l'HAS comme troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) et nommés dans la CIM-11 Troubles du langage et de la parole, Trouble développemental de l'apprentissage, Trouble développemental de la coordination, Trouble déficit de l'attention / hyperactivité. L'objectif est d'intégrer ces éléments dans une modélisation dimensionnelle développementale et neuroscientifique des troubles permettant de mieux comprendre les phénomènes de sous-type et de comorbidité. Le développement typique et atypique du système nerveux, et sur les bases neurobiologiques des troubles des apprentissages seront abordés.

Présentation des modules suivants à partir du guide d'amélioration des parcours de santé de la HAS et les réponses institutionnelles qui les définissent (14h).

1. Introduction générale et présentation de la formation
2. Approche développementale des TSLA au sein des troubles du neurodéveloppement
3. Approche neuroscientifique des TSLA troubles du neurodéveloppement
4. Analyse des critères diagnostiques des TSLA
5. Place des TSLA au sein des autres TND
6. Synthèse : problèmes posés par le diagnostic de TSLA

Module 2 / Avant 6 ans : Identifier les signes précoces des troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Certains troubles neurodéveloppementaux sont identifiés très tôt dans le développement de l'enfant. Ce module consiste à présenter le développement typique et atypique de fonctions fondamentales comme l'attention, la motricité, ou le langage oral. Ce module fait une large place à la recherche et proposera des éléments permettant d'identifier les trajectoires développementales atypiques en général, et en particulier ceux constituant des signes précoces des TSLA. Ce module sera clôturé par l'intervention d'un clinicien expérimenté qui intégrera ces signes dans une démarche clinique. Cette synthèse permet de découvrir les mesures de prévention, les stratégies diagnostiques et comprendre l'arbre décisionnel chez l'enfant entre 3 et 6 ans. Ainsi, la question du diagnostic différentiel avec la déficience intellectuelle ou les troubles du spectre de l'autisme sera abordée (35h).

1. Développement typique et atypique de la régulation attentionnelle
2. Développement typique et atypique de la parole et du langage
3. Prérequis visuels du langage écrit
4. Développement psychomoteur typique et atypique
5. Régulation émotionnelle et cognition (attachement)
6. Synthèse chez l'enfant de 0 à 6 ans

Module 3 / Entre 6 et 12 ans : les troubles spécifiques du langage et des apprentissages dans le contexte scolaire

Les troubles neurodéveloppementaux en relation avec les acquisitions scolaires sont typiquement identifiés à l'école élémentaire. Ce module permettra de détailler les acquisitions scolaires, mais également les contraintes qu'imprime le cadre scolaire sur l'attention de l'enfant et la gestion de son activité (école élémentaire, puis l'entrée au collège). Le lien sera fait avec les conséquences des troubles présents dans la petite enfance à cet âge. Comme le précédent, ce module fait une large place à la recherche et propose des éléments permettant d'identifier les signes précoces ou avérés des TSLA. Ce module sera également clôturé par l'intervention d'un clinicien expérimenté qui intégrera ces signes dans une démarche clinique. Dans le cas de scolarité, les questions complémentaires posées, par exemple, par le haut potentiel intellectuel ou le trouble du spectre de l'autisme sans déficit du langage ou de l'intelligence (28h).

1. La régulation attentionnelle des activités et ses troubles (inhibition impulsivité attention)
2. Le haut potentiel
3. Acquisition de la lecture et ses troubles
4. Acquisition des compétences mathématiques et ses troubles
5. Acquisition de l'écriture et ses troubles
6. Expression écrite et orthographe
7. Acquisition des habiletés motrices
8. Fonctionnement et sous-fonctionnement cognitif en contexte.
9. Synthèse chez l'enfant de 6 à 12 ans

Module 4 / Prise en charge des troubles apprentissages : du bilan aux stratégies rééducatives et thérapeutiques

Ce module a pour objectif de montrer la façon dont les différents professionnels paramédicaux interviennent auprès des enfants et adolescents présentant des troubles des apprentissages. Ces présentations comportent des éléments sur les bilans initiaux et finaux, sur les techniques de prise en charge (rééducation, remédiation, thérapie), et sur les interactions entre professionnels, notamment dans le cas de la pratique libérale. Ce module est organisé autour de présentations de cas réels, avec éventuellement des supports vidéo, et de tables rondes favorisant les échanges d'expériences. La prise en compte de la variabilité des présentations cliniques, des contextes de prise en charge sera approfondie. Une séance de synthèse à laquelle participeront deux cliniciens et un chercheur permettra de mettre en perspective l'actualité scientifique et ses applications dans le cadre clinique. Ce module permettra également de mieux comprendre les apports respectifs des différents bilans et la coordination des différentes interventions (28h).

1. Bilans et prises en charge en ergothérapie
2. Bilans et prises en charge en orthoptie
3. Bilans et prises en charge en psychologie (bilan et pec neuropsychologique)
4. Bilans et prises en charge en psychologie (bilan et pec psychologique)
5. Bilans et prises en charge en psychomotricité
6. Du repérage au diagnostic et à la prise en charge en orthophonie (langage écrit)
7. Du repérage au diagnostic et à la prise en charge en orthophonie (langage oral, math)
8. Synthèse bilan et prise en charge

Module 5/ Les adaptations de l'institution aux troubles des apprentissages : parcours scolaire et parcours de santé

L'objectif de ce dernier module est à la fois de se repérer dans les dispositifs prévus par l'éducation nationale et la MDPH (Gevasco, PAP, PPS, PPRE, PAI ...) mais également mieux comprendre la structuration des parcours de santé recommandés par la HAS. Ainsi, les réseaux de soin (Resodys, SESSAD), les centres de référence (CERTA, réseaux de soin) et les associations de parents. Des ateliers seront proposés pour se familiariser avec les problématiques spécifiques de la MDPH (28h)

1. La scolarisation des enfants avec TSA : structures et orientation
2. L'enseignement supérieur et les TSA
3. L'enseignement spécialisé auprès d'enfants TSA
4. Mise en place et organisation des soins actuelles et à venir.
5. HAS Recommandation de bonnes pratiques.
6. La MDPH, la CDA et les dispositifs de compensation
7. Associations de parents : se repérer dans le parcours de soin
8. Conclusion et synthèse : coordination des parcours

Module 6 / Suivi de stage et de rapport de stage

Tout au long de l'année d'enseignement sera proposé un accompagnement à la recherche du stage d'observation en équipe pluridisciplinaire et au rapport de stage attendant.